

INTERVENANT-E MILIEU SCOLAIRE

CDD d'un an à temps non complet (5 heures hebdomadaires)

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 58 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Rattaché-e à l'école intercommunale de musique et danse, sous la responsabilité de la directrice du site de Colombier Le Vieux, vous participez au développement de la curiosité et à l'engagement artistique des élèves des écoles primaires et maternelles (et notamment celles de Pont de l'Isère, Plats, Tournon sur Rhône, Saint Donat sur L'Herbasse), en inscrivant vos activités dans le projet collectif d'établissement.

MISSIONS

- Conçoit et encadre des projets musicaux menés avec des enfants de maternelles et primaires, en partenariat avec les enseignants
- Encadre les pratiques collectives musicales
- Encadre les élèves participant aux actions de diffusion
- Repère et favorise l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves

PROFIL ATTENDU

- Titulaire du DUMI ou du Diplôme d'État ou du DEM ou du DNSPM
- Expérience professionnelle significative sur poste similaire souhaitée
- Permis B obligatoire
- Capacité à transmettre ses connaissances par une pédagogie adaptée
- Capacité à gérer un groupe d'enfants
- Capacité à élaborer et mettre en œuvre un projet musical
- Sens du travail en équipe et en transversalité
- Sens du service public
- Qualités relationnelles
- Force de propositions et d'innovation pédagogique et artistique
- Disponibilité horaire pour rencontrer les parents ou participer aux réunions et formations

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- CDD d'un an avec possibilité de reconduction avec rémunération en fonction du profil et de l'expérience dans le domaine de l'enseignement artistique, par référence à la catégorie B de la fonction publique territoriale.
- Congés selon le calendrier scolaire de l'éducation nationale
- Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).
- Participation à la cotisation de la mutuelle santé (entre 15€ et 50€ par mois selon la composition du foyer, et pour un temps complet) et/ou prévoyance (7€ brut mensuel pour un temps complet) dans le cadre d'une procédure de «Labellisation», souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent.
- Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail (de 100 à 300€ selon le nombre de jours d'utilisation d'un mode de déplacement éligible).
- Chèque cadeau de fin d'année dont le montant varie en fonction de l'ancienneté dans la fonction publique territoriale (10, 20, 30 ans).

Temps de travail : Poste à 5h hebdomadaires

Possible répartition du temps de travail et de l'activité entre plusieurs employeurs

Lieu de travail : Ecole intercommunale de musique et danse -site de Colombier le Vieux (07410) - et déplacements sur les écoles du territoire de Saint Donat sur L'Herbasse à Plats

Poste à pourvoir le : 2 septembre 2024

Date limite de candidature le : 20 août 2024

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : rh@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602 07300 MAUVES

Renseignements : Eléonore HOUDAYER, Directrice, 07.72.23.96.74.